REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte: PARC NATUREL REGIONAL SAINTE BAUME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20003162300024

POSTE COMPTABLE: SGC DE BRIGNOLES

M. 57

Budget primitif (projet de budget) Voté par nature

BUDGET: BUDGET PNR (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 38 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	41
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
VI A	•

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 47

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	0,00	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,91 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	117,88 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,68 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-17,88 %	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : %
 - Investissement : %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont budgétaires Délibération du 15/03/2023 00:00:00 (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans »
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	7
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	0,00	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2	

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3	

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	299 164,77	287 842,97
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	17 007,02	134 232,03
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'execution de la Section d'investissement réporte (1)	105 903,21	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	422 075,00	422 075,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 606 079,00	2 143 184,18
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	462 894,82
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 606 079,00	2 606 079,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 028 154,00	3 028 154,00

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant		
Numéro	Libellé	Chapitre(s)			
	TOTAL				
IOIAL					
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00		
	TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s) Montant			
Numéro	Libellé	Onapitre(3)			
	TOTAL				
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00		
	TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	117 522,61	0,00	49 212,04	0,00	49 212,04
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	144 098,96	17 007,02	80 762,46	0,00	97 769,48
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	261 621,57	17 007,02	129 974,50	0,00	146 981,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	188 365,68	0,00	167 323,60	0,00	167 323,60
Total de	es dépenses réelles d'investissement	449 987,25	17 007,02	297 298,10	0,00	314 305,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'ordre	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67
d'invest	tissement					
						040 474 70
		454 050 00				
	TOTAL	451 853,92	17 007,02	299 164,77	0,00	·
	TOTAL	· ·	17 007,02 001 SOLDE D'EXECU	·	, ,	316 171,79 + 105 903,21

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

422 075,00

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	167 642,32	134 232,03	8 000,00	0,00	142 232,03
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	167 642,32	134 232,03	8 000,00	0,00	142 232,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	188 365,64	0,00	176 695,68	0,00	176 695,68
	tiers (9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	377 326,90	134 232,03	205 842,97	0,00	340 075,00

041	Opérations patrimoniales (10)	0,00 62 047.02	0,00 82 000.00	0,00	0,00 82 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	62 047,02	82 000,00	0,00	82 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	0,00	0,00	0,00

	TOTAL	439 373,92	134 232,03	287 842,97	0,00	422 075,00
--	-------	------------	------------	------------	------	------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 422 075,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

80 133,33

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience antériour.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap. 011	Libellé Charges à caractère général (3)	Pour mémoire, budget précédent (1) 1 110 779,66	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote) 1 129 278,00
012	Charges de personnel et frais	1 173 573,00	0,00	1 285 000,00	0,00	1 285 000,00
014	assimilés (3) Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017 65	RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00 106 804,00	0,00 0,00	0,00 109 801,00	0,00 0,00	0,00 109 801,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	2 391 156,66	0,00	2 524 079,00	0,00	2 524 079,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	2 391 156,66	0,00	2 524 079,00	0,00	2 524 079,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	62 047,02		82 000,00	0,00	82 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	62 047,02		82 000,00	0,00	82 000,00

|--|

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 606 079,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice ${\sf N}.$

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	diverses					
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 078 585,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	2 079 085,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	2 079 085,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51

042	Opérations ordre transf. entre	1 866,67	1 866,67	0,00	1 866,67
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre de	1 866,67	1 866,67	0,00	1 866,67
fonctio	nnement				

TOTAL	2 080 951,67	0,00	2 143 184,18	0,00	2 143 184,18
-------	--------------	------	--------------	------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	462 894,82

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 606 079,00
---	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	80 133,33
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li .
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 1 866,67 0,00	0,00 1 866,67 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	49 212,04	0,00	49 212,04
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	97 769,48	0,00	97 769,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	167 323,60	0,00	167 323,60
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	314 305,12	1 866,67	316 171,79

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	105 903,21

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 422 075,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 129 278,00		1 129 278,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 285 000,00		1 285 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	109 801,00	0,00	109 801,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	82 000,00	82 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 524 079,00	82 000,00	2 606 079,00

	<u> </u>
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 606 079,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $[\]hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 147,29	0,00	21 147,29
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	142 232,03	0,00	142 232,03
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		82 000,00	82 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	176 695,68	0,00	176 695,68
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	340 075,00	82 000,00	422 075,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	422 075,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 141 317,51		2 141 317,51
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 866,67	1 866,67
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	2 141 317,51	1 866,67	2 143 184,18

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	462 894,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 606 079,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCIC	E A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	451 853,92	17 007,02	0,00	299 164,77	0,00	0,00	299 164,77	316 171,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 522,61	0,00	0,00	49 212,04	0,00	0,00	49 212,04	49 212,04
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 098,96	17 007,02	0,00	80 762,46	0,00	0,00	80 762,46	97 769,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	261 621,57	17 007,02	0,00	129 974,50	0,00	0,00	129 974,50	146 981,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	188 365,68	0,00	0,00	167 323,60	0,00	0,00	167 323,60	167 323,60
Total	des dépenses réelles	449 987,25	17 007,02	0,00	297 298,10	0,00	0,00	297 298,10	314 305,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 866,67			1 866,67	0,00		1 866,67	1 866,67
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	1 866,67			1 866,67	0,00		1 866,67	1 866,67

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	105 903,21

Total des dépenses d'investissement cum	

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	439 373,92	134 232,03	287 842,97	0,00	422 075,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	167 642,32	134 232,03	8 000,00	0,00	142 232,03
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	167 642,32	134 232,03	8 000,00	0,00	142 232,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	188 365,64	0,00	176 695,68	0,00	176 695,68
Total de	es recettes réelles	377 326,90	134 232,03	205 842,97	0,00	340 075,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	62 047,02		82 000,00	0,00	82 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre	62 047,02		82 000,00	0,00	82 000,00

D004 D 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7	0.00

		I I
Affectation au comp	te 1068 (8)	0.00
Affectation au comp	te 1068 (8)	0.00
		-

Total des recettes d'investisse	cumulées 422 075,00

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A 1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	451 853,92	17 007,02	0,00	299 164,77	0,00	0,00	299 164,77	316 171,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 522,61	0,00	0,00	49 212,04	0,00	0,00	49 212,04	49 212,04
2031	Frais d'études	106 522,61	0,00		45 162,00	0,00	0,00	45 162,00	45 162,00
2051	Concessions, droits similaires	11 000,00	0,00		4 050,04	0,00	0,00	4 050,04	4 050,04
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 098,96	17 007,02	0,00	80 762,46	0,00	0,00	80 762,46	97 769,48
215738	Autre matériel et outillage de voirie	58 064,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21828	Autres matériels de transport	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	5 999,96	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 035,00	17 007,02		46 762,46	0,00	0,00	46 762,46	63 769,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	261 621,57	17 007,02	0,00	129 974,50	0,00	0,00	129 974,50	146 981,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	188 365,68	0,00	0,00	167 323,60	0,00	0,00	167 323,60	167 323,60
458102	Travaux Grotte	157 769,68	0,00		6 528,00	0,00	0,00	6 528,00	6 528,00
458104	Installation toilettes grotte Etude AVP	19 346,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458105	Mise en oeuvre plan de gestion- aménagement du Caramy	11 250,00	0,00		160 795,60	0,00	0,00	160 795,60	160 795,60
Total des	dépenses réelles	449 987,25	17 007,02	0,00	297 298,10	0,00	0,00	297 298,10	314 305,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 866,67			1 866,67	0,00		1 866,67	1 866,67
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 866,67			1 866,67	0,00		1 866,67	1 866,67
13912	Subv. transf. Régions	1 866,67			1 866,67	0,00		1 866,67	1 866,67
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	1 866,67			1 866,67	0,00		1 866,67	1 866,67

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

o	N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
		TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL		134 232,03	287 842,97	0,00	422 075,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	167 642,32	134 232,03	8 000,00	0,00	142 232,03
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	16 136,90	0,00	0,00	16 136,90
1312	Subv. transf. Régions	135 142,32	60 019,21	8 000,00	0,00	68 019,21
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	32 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	58 075,92	0,00	0,00	58 075,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	Total des recettes d'équipement		134 232,03	8 000,00	0,00	142 232,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
10222	FCTVA	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes financières	21 318,94	0,00	21 147,29	0,00	21 147,29
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	188 365,64	0,00	176 695,68	0,00	176 695,68
Total des rec	ettes réelles	377 326,90	134 232,03	205 842,97	0,00	340 075,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	62 047,02		82 000,00	0,00	82 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	326,40		10 560,08	0,00	10 560,08
28181	Installations générales, aménagt divers	5 581,00		10 581,00	0,00	10 581,00
281828	Autres matériels de transport	16 967,40		15 134,60	0,00	15 134,60
281838	Autre matériel informatique	13 007,92		23 934,19	0,00	23 934,19
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 366,00		8 366,00	0,00	8 366,00
28188 041	Autres immo. corporelles Opérations patrimoniales (9)	22 798,30 0,00		13 424,13 0,00	0,00 0,00	13 424,13 0.00
	, , ,	,			·	,
Total des rec	ettes d'ordre	62 047,02		82 000,00	0,00	82 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget précédent (1)		les AE lors de la	nouvelles	l'assemblée	information, dépenses	information, dépenses	(RAR N-1 + Vote)
		procedent (1)		séance			gérées dans le	gérées hors AE	1010)
			1	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE	9	III = I + II
	TOTAL	2 453 203,68	0,00	0,00	2 606 079,00	0,00	0,00	2 606 079,00	2 606 079,00
011	Charges à caractère général (3)	1 110 779,66	0,00	0,00	1 129 278,00	0,00	0,00	1 129 278,00	1 129 278,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 173 573,00	0,00		1 285 000,00	0,00		1 285 000,00	1 285 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	106 804,00	0,00	0,00	109 801,00	0,00	0,00	109 801,00	109 801,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	2 391 156,66	0,00	0,00	2 524 079,00	0,00	0,00	2 524 079,00	2 524 079,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses réelles	2 391 156,66	0,00	0,00	2 524 079,00	0,00	0,00	2 524 079,00	2 524 079,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	62 047,02			82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	62 047,02			82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00

		D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,0
--	--	---------------------------------------	-----

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 606 079,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	I	llouvelles	II	
TOTAL		2 080 951,67	0,00	2 143 184,18	0,00	2 143 184,18
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 078 585,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes de gestion des services	2 079 085,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 079 085,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67

L	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	462 894,82

	Total des recettes de	e fonctionnement cumulées	2 606 079,00
--	-----------------------	---------------------------	--------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	` Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	2 453 203,68	0,00	0,00	2 606 079,00	0,00	0,00	2 606 079,00	2 606 079,00
011	Charges à caractère général (4)	1 110 779,66	0,00	0,00	1 129 278,00	0,00	0,00	1 129 278,00	1 129 278,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	811,00	0,00		811,00	0,00	0,00	811,00	811,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 001,10	0,00		33 001,10	0,00	0,00	33 001,10	33 001,10
60633	Fournitures de voirie	27 015,36	0,00		27 015,36	0,00	0,00	27 015,36	27 015,36
60636	Habillement et vêtements de travail	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	113 820,13	0,00		113 820,13	0,00	0,00	113 820,13	113 820,13
6132	Locations immobilières	46 000,00	0,00		69 139,76	0,00	0,00	69 139,76	69 139,76
61358	Autres	13 500,00	0,00		15 500,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 100,00	0,00		2 100,65	0,00	0,00	2 100,65	2 100,65
6156	Maintenance	11 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	161 672,80	0,00		161 672,80	0,00	0,00	161 672,80	161 672,80
6182	Documentation générale et technique	1 600,00	0,00		1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 540,00	0,00		3 540,00	0,00	0,00	3 540,00	3 540,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	317 180,86	0,00		317 180,86	0,00	0,00	317 180,86	317 180,86
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	112,00	0,00		112,00	0,00	0,00	112,00	112,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	144 355,00	0,00		144 355,00	0,00	0,00	144 355,00	144 355,00
6238	Divers	4 500,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6245	Transports de personnes extérieures	11 290,00	0,00		11 290,00	0,00	0,00	11 290,00	11 290,00
6251	Voyages, déplacements et missions	33 825,00	0,00		33 825,00	0,00	0,00	33 825,00	33 825,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,45	0,00		3 000,45	0,00	0,00	3 000,45	3 000,45
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	0,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 500,00	0,00		12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	0,00		11 106,09	0,00	0,00	11 106,09	11 106,09

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6288	Autres services extérieurs	128 655,96	0,00		112 907,80	0,00	0,00	112 907,80	112 907,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 173 573,00	0,00		1 285 000,00	0,00		1 285 000,00	1 285 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	674,58	0,00		738,63	0,00		738,63	738,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 750,60	0,00		18 341,02	0,00		18 341,02	18 341,02
64111	Rémunération principale titulaires	103 434,24	0,00		113 254,99	0,00		113 254,99	113 254,99
64112	SFT, indemnité de résidence	1 770,83	0,00		1 938,96	0,00		1 938,96	1 938,96
64118	Autres indemnités	60 107,79	0,00		65 814,83	0,00		65 814,83	65 814,83
64131	Rémunérations	530 996,15	0,00		581 412,54	0,00		581 412,54	581 412,54
64138	Primes et autres indemnités	110 347,77	0,00		120 824,94	0,00		120 824,94	120 824,94
64168	Autres emplois aidés	16 069,24	0,00		17 594,96	0,00		17 594,96	17 594,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	210 880,94	0,00		230 903,41	0,00		230 903,41	230 903,41
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 097,60	0,00		67 993,35	0,00		67 993,35	67 993,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 207,64	0,00		27 601,08	0,00		27 601,08	27 601,08
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 028,68	0,00		6 601,08	0,00		6 601,08	6 601,08
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	410,06	0,00		448,99	0,00		448,99	448,99
64731	Allocations chômage versées directement	21 496,88	0,00		23 537,94	0,00		23 537,94	23 537,94
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 300,00	0,00		7 993,28	0,00		7 993,28	7 993,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	106 804,00	0,00	0,00	109 801,00	0,00	0,00	109 801,00	109 801,00
65311	Indemnités de fonction	38 159,21	0,00		41 156,21	0,00	0,00	41 156,21	41 156,21
65313	Cotisations de retraite	1 864,28	0,00		1 864,28	0,00	0,00	1 864,28	1 864,28
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	106,62	0,00		106,62	0,00	0,00	106,62	106,62
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	63 804,00	0,00		63 804,00	0,00	0,00	63 804,00	63 804,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	1 776,53	0,00		1 776,53	0,00	0,00	1 776,53	1 776,53
65818	Autres	1 091,04	0,00		1 091,04	0,00	0,00	1 091,04	1 091,04
65888	Autres	2,32	0,00		2,32	0,00	0,00	2,32	2,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	2 391 156,66	0,00	0,00	2 524 079,00	0,00	0,00	2 524 079,00	2 524 079,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses réelles	2 391 156,66	0,00	0,00	2 524 079,00	0,00	0,00	2 524 079,00	2 524 079,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	62 047,02			82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	62 047,02			82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	62 047,02			82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total (PAR N.4 - Vota)
		budget précédent (2)	1	nouvelles	ıı ı	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 080 951,67	0,00	2 143 184,18	0,00	2 143 184,18
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 078 585,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
74718	Autres participations Etat	301 668,20	0,00	301 668,03	0,00	301 668,03
7472	Participation régions	881 625,10	0,00	881 625,10	0,00	881 625,10
7473	Participation départements	355 000,00	0,00	355 000,00	0,00	355 000,00
74748	Participation autres communes	243 900,76	0,00	243 900,76	0,00	243 900,76
74773	Participation FEADER	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
74778	Autres fonds européens	228 415,94	0,00	228 415,94	0,00	228 415,94
74888	Autres	32 975,00	0,00	95 707,68	0,00	95 707,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes de gestion des services	2 079 085,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	2 079 085,00	0,00	2 141 317,51	0,00	2 141 317,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67
777	Rec subv inv transférées cpte résult	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	1 866,67		1 866,67	0,00	1 866,67

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

	·
Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE					
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 000.00 €					
	Catégories de biens amortis Durée (en années)					
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/02/2013			
L	2051 Logiciels	2	25/03/2013			
L	2182 Matériel transport	5	25/03/2013			
L	2184 Mobilier	10	25/03/2013			

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	1	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PC	OURVUS SUR EM EN ETPT (4	PLOIS BUDGETAIRES
,,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L.		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
313-1 du CGFP FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Attaché Rédacteur	C A B	2,00 11,00 1,00	0,00 0,00 0,00	2,00 11,00 1,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Ingénieur Principal Technicien Technicien Principal de 1ere classe Technicien principal de 2ème classe	A A B B	3,00 1,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		22,00	0,00	22,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 - 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10. 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1-343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

 - 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet. 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-10 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	1 866,67	0,00
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 866,67	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 866,67	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 866,67	17 007,02	105 903,21	124 776,90

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	103 147,29	III 0,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	21 147,29	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	21 147,29	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (4)	82 000,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 560,08	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 581,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	15 134,60	0,00
281838	Autre matériel informatique	23 934,19	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 366,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	13 424,13	0,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	103 147,29	134 232,03	0,00	0,00	237 379,32

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ı ı	124 776,90
Ressources propres disponibles	IV	237 379,32
Solde	V = IV – II (8)	112 602,42

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 \ sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- $(7) \ \ Indiquer \ le \ montant \ correspondant \ figurant \ en \ II Pr\'esentation \ g\'en\'erale \ du \ budget vue \ d'ensemble.$
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le M. le Président, Michel GROS (1), A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le 15/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

,	· .
01.AURIOL - Laurence BRULEY	
01.AURIOL - Suppléant - Claude POURCHIER	
02.BELGENTIER - Roger ANOT	
02.BELGENTIER - Suppléant - Amélie VOISIN	
03.BRIGNOLES - Philippe SCHELLENBERGER	
03.BRIGNOLES - Suppléant - Annie BLOT	
04.CUGES LES PINS - Laetitia TREMOUILHAC	
04.CUGES LES PINS - Suppléant - Marc FERRI	
05.EVENOS - MONIER Blandine	
05.EVENOS - Suppléant - Denise REY	
06.GAREOULT - Marie-Pierre EMERIC	
06.GAREOULT - Suppléant - Sébastien TRUC	
07.GEMENOS - Henri BERGE	
07.GEMENOS - Suppléant - Christian MARLO	
08.LA CADIERE D'AZUR - Robert DELEDDA	
08.LA CADIERE D'AZUR - Suppléant - Régis NALBONE	
09.LA CELLE - Jacques PAUL	
09.LA CELLE - Suppléant - Pascal ROYER	
10.LA ROQUEBRUSSANNE - Michel GROS	
10.LA ROQUEBRUSSANNE - Suppléant - Pierre VENEL	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

11.LE BEAUSSET - Hervé THEBAULT	
11.LE BEAUSSET - Suppléant - Alexandra LOTHMANN	
12.LE CASTELLET - Suppléant - Claire BUNAN	
12.LE CASTELLET - Vincent AYALA	
13.MAZAUGUES - Céline ROUSTAN	
13.MAZAUGUES - Suppléant - Jean-Marie LACATENA	
14.MEOUNES LES MONTRIEUX - Jean-Martin GUISIANO	
14.MEOUNES LES MONTRIEUX - Suppléant Simone CALLAMAND	
15.NANS LES PINS - Ollivier ARTUPHEL	
15.NANS LES PINS - Suppléant - Jean-Claude HOOG	
16.NEOULES - Mikaël SCHNEIDER	
16.NEOULES - Suppléant - Jacques OLES	
17.PLAN D'AUPS SAINTE BAUME - Carine PAILLARD	
17.PLAN D'AUPS SAINTE BAUME - Suppléant - Sébastien MOREL	
18.POURCIEUX - Gilles-Olivier PAYAN	
18.POURCIEUX - Suppléant - Jean-Raymond NIOLA	
19.POURRIERES - Cathy SILVY	
19.POURRIERES - Suppléant - Christian BOUYGUES	
20.RIBOUX - Jean-Yves DOLISI	
20.RIBOUX - Suppléant - Bernard ARCANGELI	
21.ROQUEVAIRE - Christiant OLLIVIER	
21.ROQUEVAIRE - Suppléant - Mathieu BISTAGNE	
22.ROUGIERS - Suppléant - Magali ZELLI	
22.ROUGIERS- Patrice TONARELLI	
23.ST MAXIMIM SAINTE BAUME - Sophie LE METER	
23.ST MAXIMIM SAINTE BAUME - Suppléant - Blandine GOMART JACQUET	
24.SAINT ZACHARIE - Claude FABRE	
24.SAINT ZACHARIE - Suppléant - Alfred POLLUS	
25.SIGNE - Hélène VERDUYN	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

25.SIGNE - Suppléant - Marie-Pierre DAMAGNEZ	
26.SOLLIES TOUCAS - Suppléant - Thibault RAJIMISON	
26.SOLLIES TOUCAS - Virginie PHELIPPEAU	
27.TOURVES - Josiane GALIZZI	
27.TOURVES - Suppléant - Sébastien DEMIT	
28.TRETS - Georges LUVERA	
28.TRETS - Suppléant	
29.CA PV - Jean- Michel CONSTANS	
29.CA PV - Suppléant - Nathalie CANO-MAIREVILLE	
30.CA SSB - ARNAUD Suzanne	
30.CA SSB - Suppléant -	
31.CC VG - Bruno AYCARD	
31.CC VG - Suppléant - Marie-Léa VOGEL	
32.CD 83 - Marc LAURIOL	
32.CD 83 - Suppléant - Séverine VINCENDEAU	
33.CD 83 - Suppléant - Andrée SAMAT	
33.CD 83 - Sébastien BOURLIN	
34.CD 13 - Suppléant - Judith DOSSEMONT	
34.CD 13 - Véronique MIQUELLY	
35.CD 13 - Didier REAULT	
35.CD 13 - Suppléant - Lionel DE CALA	
36.REGION SUD - Jacqueline BOUYAC	
36.REGION SUD - Suppléant - Anne CLAUDIUS PETIT	
37.REGION SUD - François DE CANSON	
37.REGION SUD - Suppléant - Véronique DELFAUX	
38.REGION SUD - Christophe MADROLLE	
38.REGION SUD - Suppléant - Georges BOTELLA	

Certifié exécutoire par Le M. le Président, Michel GROS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.